

renouvelée ; il s'agit ici des Frescobaldi en Angleterre, en 1272–1327. A. Airo offre une brève excursion à Tarente, alors sous autorité angevine, pour y décrire les relations de la ville et de ses seigneurs au *xiv^e* siècle. C. Tripodi poursuit ici ses enquêtes familiales, si approfondies et si réussies récemment pour la famille florentine Spini, et elle les applique maintenant aux Cerchi des *fin XIII^e* et *xv^e* siècles, florentins eux aussi. F. Salvestrini aborde ici un personnage à réputation de grande « fama sanctitatis », le Beato Orlando de Médicis († 1386). Il analyse, avec cet important personnage, ce qu'une biographie de ce genre peut contenir d'inexactitudes complaisantes, orientées ici au bénéfice de la dynastie Médicis. Enfin, A. Moriani se penche sur une confrérie (« fraternità ») laïque d'Arezzo, Sainte-Marie de la Miséricorde, dont les archives sont remarquablement conservées sur la durée de sept siècles, et particulièrement après la fin du *xiv^e* siècle. On est tenté d'imaginer que les collaborateurs de l'ouvrage se sont donné le mot pour distribuer leur savoir entre les vastes compétences de leur maître ; en tous cas ces compétences sont bien là, et, en les reconnaissant au passage, on leur sourit avec respect, avec admiration, et avec et tout ce qu'une histoire, qui ne se cesse de se faire, peut contenir de vie.

Charles M. DE LA RONCIÈRE

Statuto del Comune di Cortona (1325–1380), éd. Simone ALLEGRIA, Valeria CAPELLI, intr. Andrea BARLUCCHI, Pierluigi LICCIARDELLO, Lorenzo TANZINI, Florence, Olschki, 2014 ; 1 vol., *xiv*–566 p. (*Documenti di storia italiana*, 2^e sér., 17). ISBN : 978-88-222-6319-3. Prix : € 55,00.

L'attrayante ville de Cortone est constamment restée dans l'ombre de cités toscanes plus importantes, Florence, et même la proche Arezzo, siège d'un diocèse qui englobait la ville de Cortone jusqu'en 1325. Vers cette date, la conjoncture politique toscane s'y prêtant, plusieurs centres urbains procédèrent à la rédaction ou au remaniement de leurs statuts, et ce fut le cas de Florence, d'Arezzo, et aussi de Cortone. Cette année-là, celle-là même où la ville fut promue à la dignité d'évêché, et régie par un seigneur, les autorités communales entreprirent une nouvelle rédaction, astreignante mais indispensable, de leurs statuts. Leur registre, qui s'ouvre donc à cette date de 1325, s'achève en 1342 – dates établies par les érudits –, puis des *additions* le complètent de 1342 à 1380. Les premières pages de la rédaction comportent malencontreusement de nombreuses détériorations et lacunes, qui se renouvellent au milieu du texte et à sa fin. Le document n'en est pas moins copieux et instructif : il comporte 372 rubriques (p. 123–466 de l'ouvrage) soit environ 960 000 signes. Les très anciennes archives locales antérieures au *xv^e* siècle ayant beaucoup souffert des outrages du temps, les historiens attendaient avec impatience cette publication qui mettait ce corpus magnifique à leur disposition.

Ils ne seront pas déçus : une *Introduction à l'édition*, due à S. Allegria et V. Capelli, donne du ms. une description minutieuse, établit les étapes de son contenu et de son élaboration, énumère les rubriques conservées. On y constate que malgré les lacunes, y sont traités la plus grande partie des sujets que peut couvrir la loi. Trois art. fouillés en explicitent plus à fond une partie des richesses, sur les points apparemment essentiels aux yeux des législateurs : ceux de L. Tanzini, *Les aspects politiques et institutionnels*, p. 3–21, d'A. Barlucchi, *L'économie de Cortone à la lumière des statuts*, p. 23–48, et de P. Licciardello, *Le culte des saints et la vie religieuse*, p. 49–81. Pour aller plus loin et explorer la totalité du document, on dispose des trois index requis par

l'érudition, *nominum, locorum, rerum*, ici remarquables instruments de travail comme on souhaiterait en disposer partout.

Les art. cités constituent un précieux point de départ. En lisant L.T., on trouvera un guide pénétrant sur ce qu'il estime le cœur historique du texte : à savoir ce que les statuts reflètent de la vie politique et de son déroulement dans le temps. Il s'agit pour lui, entre autres, de débusquer comment s'est enraciné le nouveau pouvoir seigneurial, et cela dans une commune où les institutions complexes sont gérées par les arts (métiers), où les délibérations d'assemblées ont un grands poids, et où s'exacerbent les problèmes fiscaux. En abordant la contribution d'A.B., on prend conscience de tout ce que régissent et révèlent les statuts sur les acteurs de l'économie, et sur toutes ses branches : le secteur des productions primaires (froment, vin, plantes tinctoriales, huile, safran, garance) ; les douze arts urbains d'où l'on voit émerger le travail du bois, de la pierre et des métaux, de la laine et du coton, le commerce du drap et des fourrures ; le trafic enfin d'espèces monétaires multiples qui s'entrecroisent localement et alimentent, et les échanges, et le change, et le crédit, ces deux derniers organisés par les changeurs. La part. la plus originale est rédigée par P.L., et elle concerne donc, avec le culte des saints, la vie et les institutions religieuses qu'on voit tous surveillés de près par les instances communales, et dans la gestion de ce culte, et dans celle de ces institutions. Les saints vénérés sont nombreux mais la dévotion qui les entoure se réajuste au fil des générations. L'un des plus notoires au XIII^e siècle est saint Vincent, martyr des anciens temps, mais beaucoup d'autres l'escortent, eux aussi objets de dévotion, dans des églises, chapelles, monastères locaux. Les ordres mendiants, franciscains avant tout, proposent avec succès, dès le XIII^e siècle, leurs dévotions spécifiques au XIV^e siècle. Le sanctoral global que ces mêmes franciscains proposent au fil des jours est original, et comme beaucoup d'autres, la dévotion et la liturgie de l'église d'Orvieto s'en inspire. Celui qu'ils prêchent aux fêtes des plus grands saints modifiera profondément l'onomastique. Le culte de la sainte femme (plus tard sainte tout court) qui s'imposera des siècles durant comme la patronne d'Orvieto, sainte Marguerite († 1297), se met en place rapidement à la date du statut. Il l'emporte vite sur tous les autres. La commune le soutient infatigablement, jusqu'à nos jours. Une très belle réussite.

Charles M. DE LA RONCIÈRE

Lisa FAGIN DAVIS, *La Chronique Anonyme Universelle. Reading and Writing History in Fifteenth-Century France*, Turnhout–Londres, Brepols–Harvey Miller Publishers, 2015 ; 1 vol., vi–439 p. (*Studies in Medieval and Early Renaissance Art History*, 61). ISBN : 978-1-905375-55-4. Prix : € 175,00.

La *Chronique anonyme universelle*, compilée vers 1410 et copiée sur deux rouleaux de parchemin pour l'archétype, débute à la Création et s'étend jusqu'à l'époque des différents copistes. Le texte est scandé par des schémas généalogiques reliés entre eux par des lignes et par un cycle de miniatures narratives plus ou moins largement illustré. Le texte est divisé en deux grandes part. et organisé en colonnes. Dans la première part., après la Création et la destruction de Troie, les colonnes concernent successivement l'histoire des rois d'Israël, des rois de Juda, des rois latins suivis par les consuls de Rome, et enfin les rois bretons. Dans la seconde part., à partir de saint Pierre et de Jules César, se succèdent parallèlement une histoire des papes, une histoire des empereurs, une histoire des rois de France, une histoire des rois d'Angleterre